

Dernier rappel pour les citoyens de Brossard
**RDD et produits électroniques :
apportez-les à l'écocentre Matrec d'ici le 31 octobre**

Brossard, le 9 octobre 2014 – La Ville de Brossard rappelle à ses citoyens que les résidus domestiques dangereux (RDD) et les produits électroniques usagés sont acceptés jusqu'au 31 octobre à l'écocentre Matrec, situé au 8005, boulevard Grande-Allée, à Brossard. Ce service est offert gratuitement aux Brossardois sous certaines conditions.

IMPORTANT : RDD ET PRODUITS ÉLECTRONIQUES

Les RDD et les produits électroniques ne sont pas acceptés lors de la collecte des ordures ménagères.

Ces matières doivent donc être apportées à l'écocentre afin d'être traitées de façon sécuritaire et écologique.

À noter que différents points de dépôt sont accessibles toute l'année sur le territoire pour se départir des produits électroniques (points de dépôt : recyclermeselectroniques.ca).

**Écocentre Matrec
Heures d'ouverture**

Du 1^{er} avril au 31 octobre

Lundi au mercredi : 8 h à 17 h 30

Jeudi et vendredi : 8 h à 20 h

Samedi : 8 h à 16 h

RDD et produits électroniques acceptés du 1^{er} avril au 31 octobre, chaque année.

Du 1^{er} novembre au 31 mars

Lundi au vendredi : 8 h à 17 h 30

Samedi : 9 h à 13 h

Matériaux de construction et meubles en bois

Rappelons que **les matériaux de construction et les meubles en bois sont également interdits dans la collecte des ordures. Toutefois, ces matières sont acceptées toute l'année à l'écocentre.** Certains organismes de charité récupèrent aussi les meubles en bois qui sont en bonne condition.

Pour connaître les matières acceptées aux écocentres et les modalités afférentes à chacun, visitez **brossard.ca**.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Services Brossard, en composant le 450 923-6311 ou en écrivant à services@brossard.ca.